



- Un montant en espèces équivalent à 0,25 Droits de Souscription de Yamana. Un avis de suivi sera émis pour indiquer la valeur du Droit.

- **PRIX DE LEVÉE :** Inchangés
- **MULTIPLICATEUR :** 100
- **LIMITES DE POSITIONS ET DE LEVÉE :** Les limites de position et de levée demeureront inchangées à 250 000 contrats
- **CUSIP :** NOTACUSIP

\* Les Droits de souscription seront transigés sous le CUSIP 98462Y 17 5.

La CDCC n'acceptera pas le dépôt de récépissés d'entiercement pour les séries ajustées.

#### **La Bourse - Détails du rajustement:**

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter l'émission des droits de souscription et devront donc **être réenregistrés** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

Les séries existantes de la classe d'options YRI seront transférées à la classe d'options YRI3 qui constitue le nouveau livrable.

Yamana Gold Inc.		
Prix de levée actuels	Symbole de la classe actuel	Nouveau symbole de la classe
2,00 \$	YRI	YRI3
2,50 \$	YRI	YRI3
3,00 \$	YRI	YRI3
4,00 \$	YRI	YRI3
5,00 \$	YRI	YRI3
6,00 \$	YRI	YRI3
7,00 \$	YRI	YRI3
8,00 \$	YRI	YRI3
9,00 \$	YRI	YRI3
10,00 \$	YRI	YRI3
11,00 \$	YRI	YRI3
12,00 \$	YRI	YRI3

La classe d'options YRI3 sera ajustée une seconde fois lorsque les Droits de Souscription expireront.

**VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.**

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Luc Fortin  
Président et chef de la direction